



CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Décembre 2003

## Retour sur imAGES



Le 28/10 : Retraite Active propose une conférence CRAM sur les maladies cardio-vasculaires.



Le 31/10 : le centre de loisirs fait son défilé d'Halloween.



11/11 : cérémonie du 11 novembre (liste des médaillés en page 2).



Les 7, 8, 9 et 10/11 : Festival de Théâtre «Les règles du jeu» par la C' Hop-là de Rennes.

## Quand je serai grand... je serai sapeur pompier volontaire

Quinze adolescents du sud de l'agglomération se sont engagés dans une nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, créée en septembre et basée à Chartres de Bretagne. A raison de 4h par semaine, tous les samedis matins, pendant 3 ans, ils vont suivre une formation complète pour réaliser leur rêve d'enfant : devenir pompier !



Les futurs pompiers volontaires dans leurs exercices du samedi matin.

Les volontaires représentent 85% des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine, on en compte 2 450 en Ille-et-Vilaine. Sur les 95 casernes du département, 90 sont composés uniquement de volontaires. Cependant, chaque année, 5 à 7 % des pompiers quittent leur formation pour des raisons diverses. Si les départs continuent à ce rythme, certains centres de secours devront fermer leurs portes. Paradoxalement, bon nombre d'enfants et d'adolescents rêvent de braver les flammes du haut de la «grande échelle»!

C'est pourquoi, depuis quelques années, des sections de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) fleurissent un peu partout ; il en existe 1 300 en France dont 9 en Ille-et-Vilaine. La nouvelle section du département, basée à Chartres de Bretagne, regroupe une vingtaine de formateurs bénévoles, sapeurs-pompiers des centres de secours de Chartres de Bretagne, Bruz, Laillé, Vern-sur-Seiche, Châteaugiron et Rennes Le Blossne. Ils forment 9 garçons et 6 filles âgés de 13 à 15 ans, domiciliés au sud de Rennes (Mordelles, Saint Erblon, Bruz, Chartres, Rennes, Pont-Péan...).

Pendant 3 ans, ces jeunes vont préparer un Brevet National de Cadets de sapeurs-pompiers qui leur permettra à 18 ans de concrétiser leur rêve. Entre l'entraînement physique et

sportif, les cours théoriques, l'apprentissage des manœuvres et la découverte des véhicules et des matériels, la formation des jeunes stagiaires n'est pas de tout repos ! Johann et Laure, deux Chartrains de 14 ans, ont choisi de s'investir dans cette formation. Au delà de la tradition familiale, leur engagement est personnel et réfléchi : «je veux me sentir utile» explique Laure. Son camarade ajoute : «j'ai toujours voulu en faire mon métier, dans 4 ans je suis volontaire et après je souhaite devenir professionnel». Malgré la complexité de la formation et l'investissement demandé, Laure est convaincue de son choix : «Même si on a des devoirs, des contrôles de connaissances et énormément de choses à apprendre, j'ai beaucoup de chance d'être ici». D'ailleurs Johann souligne : «Quand on aime, on retient plus facilement !». Cette extrême motivation facilite l'apprentissage ; certains connaissaient déjà par cœur le vocabulaire technique.

Ces 2 jeunes Chartrains rejoindront peut-être le centre de secours de la commune. Aujourd'hui, il compte 27 «soldats du feu» volontaires dont 4 femmes. Sur Chartres et les communes périphériques, le nombre annuel moyen d'interventions est de 300. Les missions sont nombreuses et diversifiées, elles nécessitent donc des moyens humains. En attendant que les JSP finissent leur formation, toutes les bonnes volontés, de 18 à 45 ans, résidant sur la commune et titulaires du brevet de secourisme sont les bienvenues pour grossir les rangs de la formation chartraine.

**La légende de Sainte Barbe...** Barbe, fille unique d'un noble et riche païen de Nicodémie (Asie Mineure) vers 235, est gardée enfermée par son père, dans une tour, pour la préserver des hommes et des tentations. Tandis que ce dernier est en voyage, Barbe se convertit au christianisme. Son père, fou de rage la fait torturer sauvagement. Alors qu'il vient de lui trancher la tête, il est frappé par la foudre. Par ce geste vengeur, Barbe a dompté le feu. Depuis, elle est la sainte patronne des sapeurs-pompiers et est honorée chaque année autour du 4 décembre. La section chartraine de JSP, comme toutes les autres du département, participe à de nombreuses manifestations : sportives, culturelles ou officielles. Ainsi, elle sera présente lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe, le dimanche 7 décembre à Chartres.

## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- Légende de Noël
- La chasse
- SETUR, ingénieurs-conseils



### Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 3 novembre
- Expression de la majorité



### Infos municipales

- Point Accueil Emploi
- Cuisine intercommunale
- Expression de l'opposition



### Culture

- Lez'arts au soleil
- Hello, guten tag, buenos días, bonan tagon...



### Chartres en couleurs

- J'ai 6 ans et...
- Au collège... Tu P.I.J. ?
- Carton rouge

### Légende de Noël place René Cassin

La nuit tombe déjà à l'heure du goûter... les arbres ont perdu leurs feuilles... le froid pique le bout du nez... et pourtant on entre doucement dans la saison préférée des enfants : Noël approche à grands pas ! Le Père Noël trouvera-t-il le chemin de Chartres de Bretagne? Petits et grands n'ont aucun souci à se faire, le grand bonhomme à la barbe blanche trouvera ici sa seconde maison ! Début décembre, d'un coup de baguette magique du service des espaces verts, la place René Cassin va se transformer en petite forêt digne

d'un conte pour enfants. Un immense sapin, de 7m de haut, illuminé de lucioles triomphera à l'entrée de la place. Près de 150 bouleaux et 20 sapins vont venir rejoindre les arbres existants et ainsi créer un bois enneigé au cœur de la ville. Traversé d'un étroit et sinueux sentier de mousse, cet espace magique promet une halte tranquille pour rêver sur un banc ou bien... écrire son

mot au Père Noël. En effet, au bout de l'allée, la boîte aux lettres de La Poste attendra les courriers pour les expédier directement au Pôle Nord.

Cet aménagement exceptionnel complètera évidemment toutes les illuminations de Noël

qui vont, dès la mi-décembre, envelopper la commune dans un manteau de lumière. Guidés par les scintillements de la ville, les rennes trouveront dans la petite forêt enchantée un refuge idéal le temps que leur maître distribue ses cadeaux.



#### Dernière minute : le village de Noël

Le nouveau comité des fêtes de la commune propose un village de Noël autour de l'Eglise le samedi 20 décembre de 15h à 23h et le dimanche 21 décembre de 10h à 17h. Autour des boutiques d'artisans (produits régionaux, vins, huîtres, foies gras...) des attractions diverses pour petits et grands (manège, clowns, musique...) donneront un air de fête avant l'heure à la commune.

### La chasse :

un territoire restreint, une poignée d'hommes, une activité rare

Les haies, les bosquets, les mares et les espaces boisés constituent l'environnement naturel de la faune sauvage. Ils sont un atout majeur pour le maintien et la reproduction des espèces. Avec l'urbanisation, cet espace à Chartres s'est peu à peu rétréci. Cependant, il existe encore quelques territoires de chasse. Ce sont des zones appartenant à l'espace rural, propriétés essentiellement d'agriculteurs. Par le passé, une association de chasse «Les chasseurs sportifs» régissait l'activité. Avec sa disparition, seules quelques personnes ont conservé la possibilité d'exercer, en négociant un bail annuel avec les propriétaires.

Sur ces lieux de chasse, chaque espèce possède une bonne santé sanitaire et le flux migratoire assure une diversité génétique. Dans la catégorie petit gibier, on rencontre le gibier à poils ou à plumes. Les lapins vivent en clans familiaux d'environ 25 individus. Ce sont des animaux crépusculaires et nocturnes. Les lièvres quant à eux, sont plus rares. Ils vivent en solitaire et sortent la nuit. En chasse, ils se distinguent par la rapidité de leur course et leurs ruses. Du côté du gibier à plumes, on trouve principalement les pigeons. Lors du décollage, leurs ailes claquent, il s'agit du vol battu.

La connaissance du gibier est

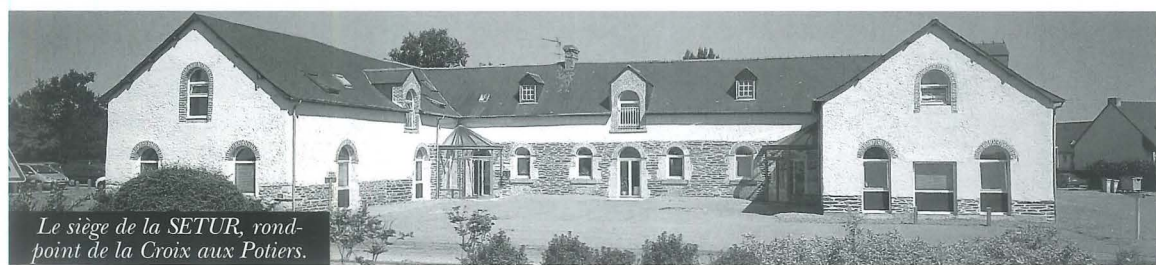
une notion élémentaire pour tout chasseur. La chasse est une activité réglementée. Il faut posséder le permis, le faire valider chaque année cynégétique et se contraindre à une prise en compte de l'environnement, notamment en matière de sécurité. C'est aussi la raison pour laquelle, la chasse sur le territoire chartrain est délicate car très vite, les chasseurs sont confrontés à la proximité des routes et de l'habitat. En ce sens, les chasseurs rencontrés du côté de Fontenay le dimanche matin disent «c'est plus de la chasse-balade, nous rencontrons d'ailleurs souvent les mêmes personnes, notamment des



Une partie de chasse entre amis.

ramasseurs de châtaignes, des coureurs à pieds, des marcheurs... avec lesquels nous discutons». La vigilance s'impose. En définitive, si l'activité est confidentielle, il reste néanmoins qu'elle perdure.

### SETUR, ingénieurs-conseils au service de l'environnement



Le siège de la SETUR, rond-point de la Croix aux Potiers.

L'ancienne ferme de la «Métairie Neuve», au rond point de la Croix aux Potiers, a vu se succéder différentes activités commerciales. Après un restaurant, un caviste ou encore un magasin de pianos dans les années 80, la SETUR, un cabinet d'ingénieurs-conseils, créé en 1984, a pris possession des lieux en 1992. Dans un souci d'équilibre entre le développement économique, la qualité de vie et le respect de l'environnement, la SETUR travaille auprès des communes et des industriels pour l'aménagement de l'espace : parcs d'ac-

tivités commerciales, équipements sportifs, lotissements, espaces publics...

Un panel de métiers intervient en amont des constructions pour toutes les études et préconisations liées à la faisabilité du projet. L'entreprise réalise un travail de diagnostic, d'assistance technique et réglementaire, de conception et de suivi des travaux : «ce qui nous caractérise, c'est l'aspect pluridisciplinaire de nos métiers... du conseil à la maîtrise d'œuvre» complète Gwenaëlle CARFANTAN, gérante de l'entreprise. C'est pourquoi, outre des professionnels de

l'aménagement du territoire, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement, cette société regroupe des spécialistes de la maîtrise d'œuvre en infrastructures, en hydraulique, des experts en assainissement, des juristes... Les domaines des eaux usées et pluviales ainsi que la gestion des déchets font également partie des compétences de cette société auprès, par exemple, des collectivités locales (travaux d'assainissement, station d'épuration, prévention des inondations...). La SETUR accompagne et conseille les indus-

triels et les communes dans leur démarche de certification environnementale ISO 14001 avec l'objectif constant d'allier activité économique et préservation de l'environnement.

Ainsi, de 20 salariés en 1992, l'équipe s'est progressivement étoffée et en compte actuellement près de 60 ; c'est pourquoi, les locaux ont été agrandis pour obtenir aujourd'hui une surface de 1 280 m<sup>2</sup>.

Des activités variées et en progression, des locaux spacieux... à l'aube 2004, la SETUR s'appête à fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire en toute sérénité.

SETUR : Ingénierie, Audit, Conseil - 16, rue de la Croix aux Potiers - BP 97637 35176 - Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 41 35 35 Fax : 02 99 41 34 34. Courriel : setur@setur.fr

#### Fête de quartier



Depuis 25 ans, les résidents du quartier Alphonse Daudet se côtoyaient sans se connaître. Depuis le 25 octobre, c'est chose faite grâce à l'initiative de trois habitants. Ainsi, une cinquantaine de personnes de tous les âges se sont réunis autour d'un pot de l'amitié dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une journée festive qui se renouvellera certainement l'an prochain.

#### Médailles du 11 novembre 2003

- Croix du combattant, médaille de Reconnaissance de la Nation et médaille commémorative avec l'Agrafe Algérie : René Tardif.
- Médaille de Reconnaissance de la Nation AFN : Robert Francis.
- Médaille de Reconnaissance de la Nation AFN agrafe Indochine : Gilbert Alix, Marcel Durocher, André Launay et Albert Picou.

#### Téléthon... le défi 2003

Vendredi 5 et samedi 6 décembre, place aux animations du Téléthon 2003 pour aider la recherche sur les maladies génétiques : vente de fleurs et de compost aux serres, démonstrations et défis sportifs (basket, volley, handball, badminton, football, tennis, cyclotourisme, tennis de table, athlétisme...), manège, lâcher de ballons, illumination du sapin de la mairie, animations commerciales, danses... De la place de la Mairie, à la Halle des Sports, en passant par le Complexe Rémy Berranger, soyez nombreux à cette fête de la solidarité. N'oubliez pas le dîner spectacle à la Halle des Sports samedi 5 décembre à partir de 19h45.

Tous les détails du Téléthon sont dans la plaquette distribuée dans vos boîtes aux lettres courant novembre.

Contact : Association Génétique Chartraine  
Jacques Petitpas : 02 99 41 27 65  
Raymond Travers : 02 99 41 28 33  
Gérard Courné : 02 99 41 25 18

### Nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la

**Cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains qui aura lieu le vendredi 23 janvier à 18h30 salle du Conseil Municipal en Mairie.** Pour vous inscrire, contactez Paulette CONNAN, au service communication de la Mairie au 02 99 77 13 39.

### Les principales décisions du conseil municipal

3 novembre 2003

#### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

• Urbanisme : construction d'un petit collectif de 22 logements locatifs sociaux, il sera situé sur le secteur B3 de la ZAC du centre bourg, à l'est de la rue Calarasi. La minorité municipale vote contre.

• Aménagement du secteur des Peupliers : création d'un cimetière d'une capacité de 225 sépultures avec un bâtiment comportant une chambre d'exposition funéraire ainsi que 61 places de stationnement. Estimation : 524 261€. Dans une 2<sup>e</sup> tranche 490 sépultures supplémentaires sont prévues et 78 places de stationnement.

• Aménagement de 27 jardins familiaux avec cabanon par parcelle. Estimation : 176 884 €

• Un terrain de camping saisonnier de 16 emplacements. Estimation : 104 491€.

• Echangeur de la Croix aux Potiers : modification du passage souterrain, suite au déplacement de la RD 44 (Chartres-Bruz), réalisation d'un passage souterrain pour véhicules légers, cycles et piétons pour les habitants des hameaux de l'ouest de la commune. La participation communale sera de 51 350 €. Les travaux seront réalisés par le département.

• Plan Local d'Urbanisme (PLU) : il a fait l'objet d'une modification dans le cadre de la réalisation du futur terrain des gens du voyage à proximité de la ZA de la Croix aux Potiers. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable en date du 24 juillet 2003.



La résidence de la Poterie.

• Foyer de personnes âgées : étude de définition pour l'aménagement de l'étage afin de permettre l'accueil conjoint des parents et enfants handicapés ainsi que la mise en conformité au regard de la réglementation incendie. Le cabinet OTH Ouest a été retenu pour cette étude.

• Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération rennaise : ce plan, présenté par l'adjoint à l'Urbanisme, définit les mesures préventives, correctives et les modalités de déclenchement de procédure d'alerte. Un avis favorable est donné.

#### AFFAIRES GENERALES

• Avis sur le rapport annuel 2002 sur le prix et la qualité de l'eau : pour 120 m<sup>3</sup> le prix théorique du m<sup>3</sup> est de 2,35€ (hors assainissement). La qualité micro-biologique de l'eau distribuée a été bonne. Dans le journal municipal, une information sera faite sur la dureté (présence de calcaire). En 2002, un effort particulier a été fait pour la protection des sites de production.

• Convention concernant l'accueil des demandeurs d'asile. Création sur le

canton d'un centre d'accueil. A Chartres, il est proposé de mettre à disposition l'ancien logement de fonction de l'école de l'Auditoire et un logement à la Ferme de Peupliers.

• Association Hôpital à Domicile (HAD) : location de 4 bureaux et un local à l'Espace Brocéliande. Montant mensuel avec charges : 5 722 €.

#### ENFANCE JEUNESSE

• Le Contrat Educatif Local : il vise essentiellement la recherche de cohésion dans les actions en direction de la jeunesse et doit être contractualisé avec l'Etat pour une durée de 3 ans. Il en résulte 31 propositions de fiches-actions dans des domaines tels que la halte-garderie, la garde de jeunes enfants, des groupes de réflexion permanents autour de l'école (de la maternelle au collège), des interventions périscolaires ou la création d'une école multisports.



Atelier du mardi à la Halte-Jeux.

• Subvention à la crèche parentale «Mille Pattes» : suite à une augmentation des charges de personnel et une baisse de la subvention du Conseil Général, il est proposé de porter l'aide par enfant chartrain de 5,34€ à 7,34€ par jour.

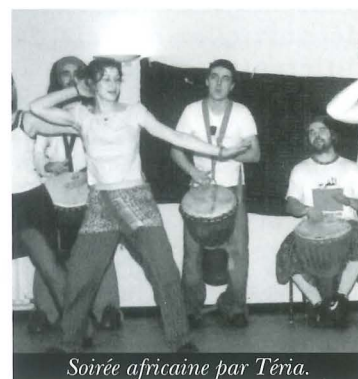
• Création d'un espace jeux

destiné aux assistantes maternelles et aux parents. Coût estimatif de l'aménagement : 6 417€.

#### FINANCES

• Tarifs publics au 1<sup>er</sup> janvier 2004 : majoration de 2,3 %. Cela concerne le restaurant municipal, les prestations funéraires, les prestations effectuées par le personnel communal, la location de salles, les activités enfance jeunesse.

#### VIE ASSOCIATIVE



Soirée africaine par Téria.

• Subvention à l'association Téria pour finaliser le projet de construction de l'école de Tendely au Mali. Il sera versé 2 000 € en 2003 et 2 000 € en 2004.

• Subvention à l'association Génétique Chartraine : dans le cadre de l'accompagnement financier à la préparation des animations Téléthon des 6 et 7 décembre, 250€.

• Subvention UNSS (section sportive du collège) : 260€ pour faire face aux engagements dans les compétitions sportives.

#### En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...

Sauf mention contraire toutes les décisions ont été adoptées à l'unanimité.

### Expression de la majorité un logement pour tous

A Chartres, nous enregistrons aujourd'hui 440 demandes de logements pour 290 existants, tous occupés.

La loi «Solidarité et Renouvellement Urbain» fait obligation à la commune d'accueillir 20% de logements sociaux ; nous sommes à 12%. Pour 2002, le déficit en logements sociaux est de 228 (chiffres Préfecture).

En 2001, la commune a dû verser une pénalité de 69 000 € au titre de l'insuffisance de logements sociaux. L'Etat nous demande de réaliser 40 logements avant 2004, faute de quoi la pénalité sera doublée si les textes en restent là. En 2002 la

pénalité a été de 61 000€. La Majorité municipale adhère clairement au principe de la loi. Le droit au logement est à nos yeux vital pour préserver la cohésion sociale de notre communauté.

Le 2 juillet 2001, le Conseil Municipal approuvait, à l'unanimité, le bilan de l'opération «Z.A.C Centre Bourg». Dans ce contexte, nous avons annoncé, sur la partie est, un projet immobilier plus raisonnable que celui prévu par l'équipe municipale en place en 1992. Celle-ci envisageait la construction de deux bâtiments.

Dans la continuité de ce vote, nous avons travaillé avec l'Office HLM d'Ille et

Vilaine pour étudier la faisabilité d'un projet de logements locatifs sur ce secteur. Celui-ci devait respecter les contraintes que nous avons fixées :

• Créer un petit ensemble immobilier : 22 logements,  
• Permettre l'aménagement de stationnements indispensables, rue Calarasi,  
• Anticiper la réalisation d'un futur cheminement piétons-cycles qui rejoindrait la rue de Féridan.

Au Conseil Municipal, le 3 novembre dernier, fidèles à leurs engagements, les élus de la majorité ont voté pour ce projet qui privilégiera l'accueil de personnes âgées. Les 4 élus de

la minorité ont voté Contre. Le droit au logement pour tous ne doit pas rester un vœu ; il nous appartient de le traduire en actes.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOË, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMAN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

### Economie, solidarité, générations futures

En cette fin d'année, nous approchons dangereusement des 10 % de chômeurs. Personne ne peut s'en réjouir et le sujet est suffisamment grave pour qu'il soit traité dans le cadre d'un véritable consensus social, comme celui d'ailleurs de la délicate situation des personnes âgées. Sur cette dernière question, je me félicite que tous les acteurs publics soient enfin tombés d'accord pour prendre le problème «à bras le corps».

A propos d'emploi, pourrions-nous compter dès l'an prochain sur le début d'une reprise économique ? En analysant les informations qui nous viennent des Etats-Unis au sujet de la reprise en cours mais qui ne créerait pas d'emplois, il est intéressant de réfléchir sur les liens concernant la mondialisation et les emplois.

L'internationalisation des économies ne date pas d'hier. Par contre, ces dernières années, le processus s'est largement accéléré. Rappelons d'abord que la «mondialisation» consiste à faire produire en tout point de la planète, selon l'unique critère de la recherche du moindre coût.

Jusque dans les années 90, la performance technologique de nos industries, et «le savoir-faire» de la main d'œuvre semblaient constituer la meilleure parade aux délocalisations intempestives des entreprises et des emplois. Aujourd'hui, nombre de pays ont atteint les mêmes performances technologiques que nous. Ils sont par conséquent en mesure d'offrir les mêmes produits et services.

Le propos du Ministre de l'Economie, tenu à Rennes le 14 novembre dernier au sujet de «ST Micro Electronics» conforte bien notre crainte sur les délocalisations actuelles et futures. En substance, il nous a dit que la fermeture d'une usine, aussi performante soit-elle, faisait partie de la vie industrielle... ordinaire, pour ne pas dire élémentaire !

Ainsi, mondialisation oblige, on entend dire que la Chine va devenir «l'Atelier du Monde». Voyez à ce sujet le récent partenariat signé entre Thomson et TCL pour fabriquer des téléviseurs en Chine. Si donc les capitaux et le travail partent, avec quoi va-t-on créer demain la richesse des habitants de nos régions et pays ?

Vous conviendrez qu'il s'agit là de questions extrêmement graves, entre autres pour l'avenir des jeunes générations. En effet, nous pourrions faire les plus beaux projets d'écoles et d'animation, les meilleurs partenariats entre tous les acteurs socio-éducatifs, si nous n'avons aucune lisibilité sur les emplois d'avenir, nos efforts pour une plus grande cohésion sociale ne seront que peine perdue.

En ces mois d'hiver, alors que nous nous mobilisons généreusement pour parler d'indispensable solidarité avec les plus démunis (Journée du refus de la misère, collecte des banques alimentaires, Restos du Cœur, campagnes de dons pour les associations caritatives -Secours Catholique et Populaire, Téléthon...), donnons-nous aussi l'occasion de réfléchir à ces grandes questions de société.

La teneur de mon propos ne m'interdit certainement pas de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis.

Philippe BONNIN, Maire

## Point Accueil Emploi à la rencontre des employeurs...

Le Point Accueil Emploi est un lieu de ressources et d'échanges pour les chercheurs d'emploi. Les lundis, mercredis et vendredis matin à Chartres de Bretagne, cet espace de documentation est ouvert (fiches métiers, concours, techniques de recherche d'emploi...) et une conseillère accompagne les demandeurs (offres ANPE, organisation, aide sur les techniques de recherche d'emploi...). Les PAE, partenaires des Missions Locales, ANPE, CLI (Commission Locale d'Insertion) ont, entre autres, comme objectif de favoriser l'adéquation

entre l'offre et la demande de travail. Certains secteurs nécessitent des besoins constants de recrutement parfois mal connus des demandeurs d'emploi. Ainsi, les Points Accueil Emploi de Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et Saint Jacques de la Lande ont proposé à leurs partenaires d'organiser régulièrement une action intitulée «Les mardis de l'Emploi» ayant pour objectif de faire découvrir les métiers de différents secteurs d'activité. Réunion d'information, visite d'entreprise, table ronde... cette action

innovante va prendre toutes formes de rencontre entre employeurs potentiels et chercheurs d'emploi.

La première réunion a eu lieu mardi 23 septembre à Chartres et a réuni près de 50 personnes autour du domaine de la grande distribution. A cette occasion, deux directeurs de grandes surfaces ont présenté les différents métiers et filières du secteur, exposé leur mode de recrutement et surtout donné de précieux conseils aux candidats intéressés. Anne-Yvonne GOBY, permanente des PAE de Chartres et Noyal-Châtillon souligne : «Les échanges ont

été très riches et surtout très concrets, complétant ainsi nos conseils quotidiens».

Au regard du succès de cette première rencontre, d'autres sont envisagées. Le 16 décembre, le secteur du transport sera développé, les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire auprès du PAE. D'autres rendez-vous sont prévus en 2004 : les métiers administratifs et le secteur magasinage et logistique.

**Contact :** PAE - Chartres de Bretagne - Centre Jean Jaurès - 1, rue Madame de Janzé.  
Tél. 02 99 41 33 34  
Fax. 02 99 41 11 88.  
Courriel : [pae.chartres@wanadoo.fr](mailto:pae.chartres@wanadoo.fr)

## Cuisine intercommunale inauguration



Cérémonie officielle puis...



...visite guidée de la cuisine centrale.

Mercredi 29 octobre dernier, à l'Espace Brocéliande, la cuisine centrale intercommunale était inaugurée. Ce projet, né le 4 octobre 2002 avec la création d'un syndicat intercommunal de restauration, émane des communes de

Chartres de Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon. En présence des maires et élus du canton, de Madame GAINCHE, Conseillère Générale et du personnel de la cuisine, Denis DUAULT, Président du syndicat a rappelé les principaux objectifs du projet : «répondre à

l'accroissement du nombre des repas tout en respectant les contraintes sanitaires et les qualités gustatives». Après une intervention de Monsieur PETR, l'architecte, les invités ont pu visiter les équipements, guidés par Monsieur THEBAUT, le cuisiniste.

## Info pratique

### Elections

Trois scrutins sont organisés en 2004 :

- Les élections cantonales les 21 et 28 mars,
- Les élections régionales les 21 et 28 mars,
- Les élections européennes le 13 juin.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Les électeurs récemment arrivés sur la commune de Chartres de Bretagne doivent venir s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> mars 1985 et le 28 février 1986 sont inscrits d'office sur les listes et recevront leur carte avant les prochaines élections.

## Expression de l'opposition résidence de la Poterie : quelle solidarité ?



Il y a quelques semaines a été rendu public le plan de solidarité du gouvernement Raffarin en faveur des personnes âgées dépendantes et des handicapés. Ces mesures concernent aussi le Foyer de la Poterie à Chartres de Bretagne. Mais quelle est à ce jour la situation de l'établissement ?

La Résidence, qui aurait pu passer EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) dès 2001 ou 2002, ne l'est toujours pas. Certes, aucun établissement n'est passé EHPAD en 2003, le gouvernement ayant gelé

toutes les signatures de convention, mais nous avons sûrement raté le coche en 2002 !

En effet, ce n'est pas «seulement quelques établissements qui ont pu signer ces conventions fin 2002», comme l'écrit la majorité municipale dans le Chartrain d'avril 2003. En réalité, il y avait 28 EHPAD en Ile et Vilaine début 2003, répartis dans des petites communes ou des villes plus importantes, toute appartenance politique confondue ! Le dossier était-il mal «monté»? A-t-il été déposé trop tardivement auprès des services du Conseil Général (octobre-novembre 2002), alors que certains établissements étaient

déjà EHPAD dès 2001 ? Quoi qu'il en soit, les conséquences financières et humaines de ce retard sont lourdes actuellement pour le foyer de notre commune, puisque, malgré les 120 000 euros de subvention communale annuelle, la Résidence a enregistré un déficit de 30 000 euros en 2002, reporté sur le budget 2004 !

De plus, sans attendre son passage en EHPAD, la Résidence a accueilli dès 2002 des personnes à fort handicap, mettant ainsi comme on le dit communément «la charrie avant les bœufs» ! Conséquence de ce non-passage en 2002 et de la très forte dépendance des

personnes hébergées : une situation d'accueil fort difficile pour les résidents au niveau humain et une charge de travail très importante pour le personnel soignant, pas assez nombreux et vraiment très dévoué à sa mission.

Naturellement, nous espérons vivement que la résidence de la Poterie soit enfin transformée en EHPAD le 1<sup>er</sup> janvier 2004, afin que nos aînés et leurs familles trouvent davantage d'écoute et d'humanité dans les services de la Solidarité.  
Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

### Naissances

- 28 octobre  
Clarisse POLLE  
15, rue de la Duchesse Anne

### Décès

- 26 octobre  
Albert RAULT  
13, rue Guy de Maupassant
- 30 octobre  
Claude LEROY  
10, rue Chateaubriand
- 3 novembre  
Hélène JANISZEWSKA  
Veuve DEUDON  
19, rue de la Poterie

## agenda

- Vendredi 5 décembre  
Don du Sang  
Salle Victor Basch, de 15h à 19h
- Vendredi 5 et samedi 6 décembre  
Animations Téléthon 2003
- Lundi 15 décembre  
Conseil Municipal  
Salle du Conseil en Mairie, à 18h30
- Jeudi 18 décembre  
Assemblée Générale de l'ASSAD  
Ferme des Peupliers,  
à partir de 11h
- Samedi 20 et dimanche 21 décembre  
Village de Noël  
Place de l'Eglise
- Mardi 6 janvier  
Assemblée Générale de l'Amicale Cénologique Chartraine  
à 20h30, salle Rabelais Pôle Sud.

### EHPAD : précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il «convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin», la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Les EHPAD bénéficient de crédits d'Etat pour les soins et du Département pour la dépendance. Ce dernier verse depuis le 1<sup>er</sup>/01/02 sa participation puisque notre dossier est au point, contrairement aux allégations des 4 opposants.

Un EHPAD n'est autre qu'une maison de retraite «nouvelle formule». La dépendance y est plus élevée que dans un foyer logement type «Poterie». Des 30 passages actuels en EHPAD (106 dossiers en attente), 22 étaient des maisons de retraite. Passer en EHPAD les maisons de retraite n'engage aucun crédit nouveau.

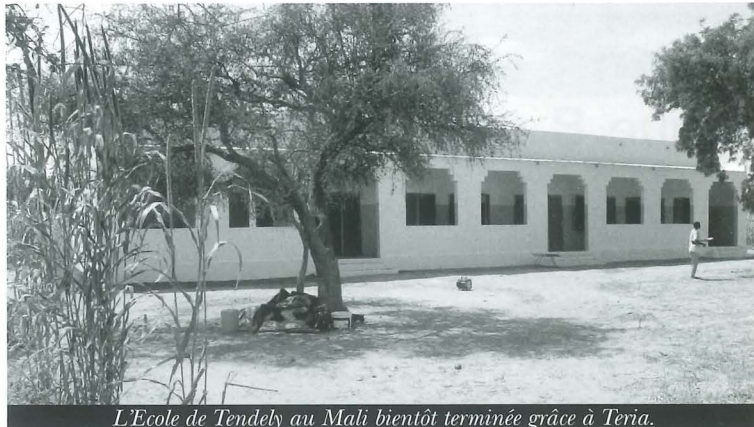
Faute d'argent, l'Etat n'a pu honorer sa participation en 2003. Quoi de plus normal par conséquent que la commune se substitue alors à l'Etat défaillant (30 000€). Notre règle est de garder les résidents même si leur dépendance augmente très vite. L'opposition de droite aurait-elle souhaité que nous poussions vers la sortie les résidents trop dépendants pour baisser les charges en soins et personnel ? C'est peut-être là sa manière de parler d'humanité et de solidarité !

La Majorité Municipale

## Lez'arts au soleil 2 jours pour Téria

**D**ans la fraîcheur hivernale, le soleil vous donne rendez-vous les 13 et 14 décembre dans la salle Rabelais du Pôle Sud. La première édition en 2002, du week-end Lez'arts au soleil avait connu un vif succès. Cette année, la manifestation, organisée par l'APPATAME Bretagne-Côte d'Ivoire, l'association chartreuse Téria et des artistes de tous horizons, promet de belles rencontres autour des arts et de la solidarité. Dix peintres et trois sculpteurs exposeront leurs œuvres et 25% de leurs ventes seront versées à Téria

pour l'aménagement de l'École de Tendeli au Mali. Des paysages de mer, aux portraits, en passant par l'art contemporain où les couleurs de l'Afrique, les artistes amateurs exposeront leurs réalisations originales ; parmi eux, Barbara SIDOT et Clément PORE, deux jeunes talents âgés de 12 ans, qui présenteront leurs toiles pour la première fois. Cette galerie improvisée dans la salle Rabelais, sera également animée de musique (djembé) et d'ateliers peinture pour les enfants tout au long du week-end. Le samedi à partir de 21h, deux spectacles accompagneront la soirée : «AKWABA» musiciens, danseurs de l'APPATAME et «RIEN DANS LES POCHES» groupe a capella offrant un répertoire



L'École de Tendeli au Mali bientôt terminée grâce à Téria.

traditionnel français. L'intégralité de la recette des spectacles sera versée à Téria. Huiles, aquarelles, sculptures et danses pour les yeux, musique pour les oreilles et buffet gastronomique de spécialités du monde entier pour le plaisir des papilles... Lez'arts au soleil annoncent deux jours 100 % fête quel-

ques jours avant Noël.

### Pratique

- Samedi 13 décembre à partir de 14h (entrée libre).
- Spectacles à partir de 21h : 5 € par personne.
- Dimanche 14 décembre de 10h à 18h30 (entrée libre)
- Contact : association Téria, Alain POIRIER au 06 73 31 76 71 ou l'APPATAME au 02 99 59 26 72.

### INFO NET

En surfant sur la toile, vous trouverez peut-être le chemin secret qui mène à la maison du Père Noël. En attendant cette hypothétique découverte, de nombreux sites internet sont consacrés à cette fête.

Certains dévoilent les origines de Noël, les croyances, d'autres plus ludiques, vous font voyager dans un univers magique imaginaire. Si vous le souhaitez, d'autres sites vous guideront dans la préparation des plats de Noël ou

**Noël a aussi son univers virtuel**  
vous donneront des conseils de décoration.  
- [www.joyeux-noel.com](http://www.joyeux-noel.com)  
- [www.christmas.com](http://www.christmas.com)  
- <http://preparer.noel.free.fr>  
- [www.contesdenoel.com](http://www.contesdenoel.com)  
Ouverture du Cyberspace : mardi de 14h à 18h30.

Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. Jeudi et vendredi de 14h à 18h30. Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.  
**Contact :** Sven Wacquet au 02 99 77 17 50 ou [chartres.cyberspace@voila.fr](mailto:chartres.cyberspace@voila.fr)

## Hello, guten tag, buenos dias, bonan tagon... quelle langue parlez-vous à Chartres de Bretagne ?



La découverte culturelle fait partie intégrante de l'apprentissage des langues. Ici, les "Petits Polyglottes" de Brocéliande fêtent Halloween.

Newcastle West, Lwowek, Calarasi-Sarata, Hassmersheim... si le polonais et le roumain ne sont pas encore enseignés à Chartres, on peut en revanche apprendre d'autres langues sur la commune et cela dès le plus jeune âge. A partir de 4 ans, les enfants peuvent appréhender l'anglais et dès 7 ans, les jeunes ont la possibilité d'apprendre l'espagnol. L'association les Petits Polyglottes Chartrains intervient à l'École maternelle de Brocéliande ainsi qu'à l'École primaire de l'Auditoire

auprès des élèves sur du temps périscolaire. Pour capter l'attention des enfants, les intervenantes expérimentées utilisent des méthodes ludiques à travers des chansons, des comptines, des poèmes, des petites histoires... Mais l'école consacre également quelques heures par semaine à l'enseignement de l'allemand et de l'anglais : «plus l'apprentissage des langues vivantes est précoce, plus les enfants sont réceptifs. C'est aussi une ouverture culturelle» explique Mme CASSOU, directrice de l'École de

l'Auditoire. Ainsi, entre un cours de grammaire et des problèmes mathématiques, les jeunes élèves du CP au CM2 s'exercent à : do you speak english ? Devenus des adultes, ils pourront continuer grâce au comité de jumelage Chartres-Newcastle West en Irlande qui dispense des cours d'anglais à ses adhérents depuis plus de 10 ans. Ils ont pour objectif principal de faciliter l'expression orale lors de voyages à l'étranger ou à l'occasion de rencontres avec les amis irlandais. D'octobre à mai, trois niveaux d'apprentissage sont offerts aux Chartrains. En ce qui concerne l'allemand, l'association Chartres-Hassmersheim avait lancé des cours adultes en janvier 2003. Faute de professeur, ils n'ont pu reprendre en septembre. Restant optimiste, l'association souhaite trouver une solution pour janvier 2004. Depuis quelques mois, affiches et annonces fleurissent sur la commune pour informer de la mise en place de cours d'espéranto. Cette langue, qui n'appartient à aucun pays, fut proposée par

un médecin polonais en 1887 pour faciliter la communication entre tous ceux qui n'ont pas la même langue maternelle. A partir de racines latines, avec une grammaire simple, elle apparaît comme très rapide et facile à apprendre. Jean-Claude CORBEAU, initiateur des cours à Chartres complète : «cette langue est parlée par plus de 3 millions de personnes dans tous les pays du monde. Les espérantophones peuvent voyager sans barrière linguistique et au delà des réseaux touristiques traditionnels...» Entre les langues de Shakespeare, de Goethe, de Cervantès ou l'international Espéranto, vous trouverez peut-être, tout près de chez vous, les clés du voyage.

### Contacts

- Petits Polyglottes Chartrains : Frédéric Le Moal, 06 60 17 82 38.
- Comité de jumelage Chartres Newcastle West : Alain Miclard, 02 99 77 17 48.
- Comité de jumelage Chartres Hassmersheim : Joseph Lehel, 02 99 41 30 73.
- Club Espéranto : Jean-Claude Corbeau, 02 99 41 13 40 ou Claude Bros, 02 99 41 11 51.



Inauguration le 7 novembre.



La nouveauté 2003 : le Camp'off.



"Le Borgne" par les Boréales, compagnie de Chartres de Bretagne.

### A voir... Près de chez vous

Cette nouvelle rubrique, en relation avec les communes du Canton, vous permettra d'être informés d'événements de proximité qui dépassent le cadre communal.

#### à Noyal-Châtillon

- Fête de la Peinture et de la Sculpture  
Samedi 6 (de 14h à 19h) et dimanche 7 (de 10h à 17h) décembre, salle polyvalente - entrée libre.
- Noël en chœur : concert de Noël par l'ensemble instrumental et vocal de Jean-Marie Lorand (65 choristes et un orchestre)  
Dimanche 14 décembre, à 16h, en l'église St Martin. Entrée adulte 4,70€ - gratuit pour les moins de 18 ans.
- Soirée Cabaret : dans le cadre des «Vendredis du Jazz», prestation de Fred Burgazzi et son quintet.  
Vendredi 19 décembre à la salle polyvalente, à 20h30  
Entrée adulte 4,70€ - gratuit pour les moins de 18 ans.

## VIE ASSOCIATIVE

### J'ai 6 ans et... je pratique 8 sports !

Dans le cadre du Contrat Educatif Local, la municipalité a proposé aux associations de l'Espérance la mise en place d'une école multisports à destination des Chartains scolarisés en CP - CE1 et ne pratiquant aucune autre activité sportive. Le samedi matin de 10h30 à 11h30, une quinzaine d'enfants découvre une nouvelle discipline sportive sur des cycles de trois semaines : twirling bâton, football, gymnastique, basket-ball, badminton, handball, volley-ball et tennis de table. Loin de former des «petits athlètes», l'objectif de cette nouvelle école est de développer la motricité générale de l'enfant et de l'initier à certains sports lui permettant ainsi de faire des choix : «sans s'en rendre compte, les



Le twirling... première discipline de l'Ecole Multisports.

enfants vont apprendre à reconnaître leur gauche de leur droite, à jouer avec leur équilibre, à se concentrer, à occuper un espace, à se déplacer avec un ballon...» explique Lise TIZON, animatrice sportive communale, diplômée d'Etat qui, accompagnée des entraîneurs des différentes

associations sportives partenaires, encadre l'école multisports. Le développement de l'autonomie et de la citoyenneté font également partie intégrante des objectifs de cette activité nouvelle : «savoir se changer, s'échauffer, s'hydrater, respecter ses camarades...» ajoute Lise.

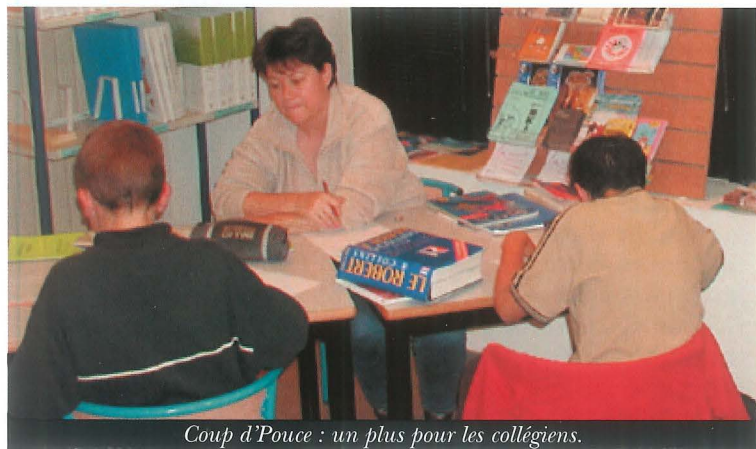
Le 8 novembre dernier, la première séance a rassemblé les 13 premiers inscrits autour du twirling bâton. Victor, 7 ans, semble ravi de cette première initiation : «on a fait des petits jeux avec le bâton, c'était très drôle !» Dans trois semaines, le bâton cédera sa place au ballon rond... il reste encore des places pour une année sportive !

#### Pratique

Lise Tizon, animatrice sportive, coordinatrice de l'Ecole Multisports. Inscriptions du mardi au samedi de 14h à 18h30 à l'Igloo, 4 rue de Fontenay. Tél. 02 99 41 37 62 (se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique d'activités sportives ainsi que du carnet de santé de l'enfant).

## ENFANCE JEUNESSE

### Au collège... tu P.I.J. ?



Coup d'Pouce : un plus pour les collégiens.

D'octobre 2002 à octobre 2003, près de 570 personnes ont sollicité le Point Information Jeunesse et Associations. Cet espace multi-services, destiné à accueillir, renseigner et guider un public varié, dispose d'un large fonds documentaire sur la vie associative, l'enseignement, la formation et les métiers, l'emploi, la vie pratique, les loisirs, les vacances, l'étranger, les sports... Et pourtant, ce lieu bien identifié et utilisé du centre ville semblait mal connu des élèves du Collège de Fontenay. Paradoxalement, ces derniers sont les destinataires privilégiés des informations communiquées par le PIJ : documentation sur

les métiers et les formations, la santé, ateliers sur des thèmes comme la sécurité routière ou la santé/sexualité (52 jeunes ont assisté à ces animations en 2002/2003); fichier baby-sitting (31 jeunes inscrits) ; service Coup d'Pouce (27 collégiens ont bénéficié du service d'aide au travail personnel). Ainsi, depuis quelques mois, le PIJ et le collège travaillent en étroite collaboration pour favoriser l'accès des jeunes à l'information. Le premier fruit de cette coopération fut le Carrefour des Métiers, le 5 avril 2003 avec 73 métiers représentés et près de 200 élèves venus découvrir des professions. Si cette expérience sera renouvelée en mars 2004, d'autres

initiatives ont vu le jour depuis la rentrée de septembre. Deux fois par mois, sur le temps du midi, le PIJ tient une permanence au centre d'information et de documentation du collège pour valoriser son fonds documentaire et présenter ses services.

De plus, en partenariat avec les professionnels de l'établissement (Principal, infirmière, assistante sociale, documentaliste...) le PIJ propose aux élèves, sur le temps du midi, des interventions sur des thèmes spécifiques liés notamment à la santé, au bien-être de l'adolescent, comme par exemple : drogues et dépendances, sécurité routière, hygiène alimentaire, violence, sexualité... Des bénévoles d'associations et des professionnels interviennent pour répondre aux questions des jeunes.

Isabelle Lautram, animatrice, répond à vos questions le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi matin de 9h à 12h. Point Information Jeunesse et Associations, centre Jean Jaurès, 1 rue Madame de Janzé, 02 99 41 32 04. courriel : chartres.jeunesse@voila.fr

### Carton rouge

#### sécurité aux abords des écoles

Chaque jour, devant les écoles chartaines, des automobilistes peu scrupuleux, tentent de forcer le passage, profèrent des insultes verbales ou gestuelles aux agents chargés de la sécurité, stationnent sur des endroits interdits...

Ces comportements sont inadmissibles... Quel modèle pour les enfants !

Les agents communaux et le policier municipal ont un rôle fondamental de proximité et d'accompagnement des enfants dans l'apprentissage de la sécurité routière. La signalisation de sécurité (panneaux de limitation à 30 km/h, triangles au sol ou lumineux, renforcement des passages piétons...) a été largement étoffée ces dernières années près des établissements scolaires chartains.

En conséquence, la vigilance au volant s'impose pour la sécurité de tous. Il apparaît important de rappeler quelques points primordiaux : toujours modérer sa vitesse, être attentifs surtout devant les écoles et éviter les stationnements gênants (trottoirs).

### Halloween

Après le défilé organisé par le comité de jumelage Chartres - Newcastle West, le samedi 25 octobre dernier, des prix ont été décernés :



Sorcières, citrouilles et autres monstres en lice pour le meilleur déguisement.

- Catégorie moins de 6 ans : 1<sup>ère</sup>, Julie Benzenou ; 2<sup>ème</sup>, Maélys Le Grel ; 3<sup>e</sup>, Carole Brouillard.
- Catégorie de 6 à 15 ans : 1<sup>er</sup>, Johann Le Naoures ; 2<sup>nd</sup>, Alban Genest ; 3<sup>e</sup>, Noéline Martin.
- Catégorie 15 ans et plus : 1<sup>ère</sup>, Annick Lebreton ; 2<sup>ème</sup>, Nancy Olivier.
- Catégorie "Citrouille" : 1<sup>er</sup>, Dimitri Meré ; 2<sup>ème</sup>, Noéline Martin ; 3<sup>e</sup>, Laura Hervé.

### 25<sup>e</sup> Transmusicales : 4, 5 et 6 décembre 2003.

La Mission Locale, Rennes Métropole et les Transmusicales proposent des «Chèques Culture» pour les 16-25 ans : places à tarif réduit.

S'adresser au centre d'animation l'Igloo - 4, rue de Fontenay. Tél. 02 99 41 37 62.



### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.